



DÉMARCHE D'INTERVENTION GRADUÉE

MJ : 19 mars 2024

Valeurs de l'école Brébeuf: engagement, collaboration, respect

| Types de comportements | Exemples de comportements | Responsables de l'intervention | Types de conséquences | Communication | Interventions |
|---|---|--|--|---|---|
| POSITIF : PRÉVENTION ➤ Qui contribue au climat sain et sécuritaire de l'école (voir <i>Mon code de vie</i>) | ➤ Je me respecte ➤ J'agis avec bienveillance ➤ Je suis calme et poli ➤ Je me soucie de l'environnement ➤ Je m'engage dans mon parcours scolaire ➤ Je me comporte de façon sécuritaire ➤ Autres comportements | L'adulte témoin | Positive | ❖ Verbalement ou par écrit à l'élève et / ou aux parents | <ul style="list-style-type: none"> • Je te félicite pour... • Bravo à... • Privilège • Jeu libre • Autre reconnaissance |
| AGIR MINEUR ➤ Qui agace ➤ Qui provoque de l'agitation ➤ Qui provoque un retard dans le fonctionnement de la classe ➤ Qui est non-sécuritaire | ➤ Je bouscule ➤ Je suis impoli, arrogant ➤ Je manque de respect ➤ Je m'oppose à l'adulte passivement ou verbalement ➤ Je brise le matériel involontairement (sous le coup de la colère) ➤ Autres comportements | L'adulte témoin ou, au besoin, le soutien du titulaire | Conséquence logique + Consignation dans le SOI sur Mozaïk ou SPI (selon la situation et la fréquence) | ❖ Communication aux parents de l'agir mineur par le responsable qui est intervenu (l'enseignant et/ou un membre de l'équipe qui travaille avec l'élève de la classe) par courriel ou un appel téléphonique. ❖ Aviser le titulaire de l'intervention effectuée | <ul style="list-style-type: none"> • Classe d'accueil • Retrait • Pratique guidée • Réflexion • Geste de réparation • Récré guidée • Frais chargés (bris de matériel) • Dix communications mensuelles (LIP) • Autres interventions |
| AGIR MAJEUR ➤ Agir mineur qui persiste malgré les interventions faites ➤ Qui agresse ➤ Qui provoque une situation de crise ➤ Qui a un effet de désorganisation dans la classe ou l'école ➤ Qui compromet la sécurité physique ou psychologique ➤ Qui peut avoir une incidence légale | ➤ Je persiste dans mes comportements d'agir mineurs ➤ Je vis une désorganisation ➤ J'ai un comportement agressif, qui vise à blesser l'autre ou moi-même ➤ Je fais de l'intimidation ➤ J'ai un manque de respect grave envers un adulte ou un élève ➤ Je fugue de l'école ➤ Je fais du vandalisme ➤ Autres comportements | Direction (soutien du titulaire) Représentant de la direction | Gestion personnalisée pouvant amener à la suspension interne ou externe + Consignation dans le SOI sur Mozaïk ou SPI (selon la situation et la fréquence) | ❖ Communication aux parents : ○ Exemple : appel téléphonique de la part de la direction ou de son représentant. résumant la situation (agir majeur, geste de réparation, conséquence et retour de suspension). | Discussion avec adultes témoins et autres personnes impliquées La direction s'assure d'avoir toutes les informations auprès du ou des adultes témoins ainsi que des élèves (auteur du geste, victimes ou témoins au besoin). Consultation du titulaire et des intervenants associés (TES, psychoéducatrice, psychologue, etc.) pour déterminer : <ul style="list-style-type: none"> • Suspension interne ou externe • Geste de réparation • Retour de suspension avec le parent/intervenants • S'il y a bris de matériel, les frais seront chargés aux parents • Mesures préventives et éducatives à mettre en place |

Intention : notre équipe interviendra d'une façon cohérente, constante, soutenante, efficace et avec confiance.

Il est à noter que chaque conséquence sera appliquée selon les circonstances et le jugement du personnel de l'école dans le but d'assurer la progression des apprentissages de l'élève et de l'outiller pour la vie « dans une société où les situations et les interactions sont complexes, difficilement prévisibles et en évolution constante¹ ».

¹ Programme de formation de l'école québécoise. Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation. Québec, 2001.